

Belgium-Gosselies: Security services

OJ S 251/2016 29/12/2016

Contract notice – utilities

Services

Directive 2004/17/EC

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: Brussels South Charleroi Airport Security

Postal address: Rue des Frères Wright 8 — boîte 2

Town: Gosselies

Postal code: 6041

Country: Belgium

For the attention of: Xavier Dufour

E-mail: x.dufour@charleroi-airport.com

Telephone: +32 71251155

Internet address(es):General address of the contracting entity: <http://www.bsccasecurity.com/>Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=258173>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for a dynamic purchasing system) can be obtained from: the abovementioned address**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address**I.2. Main activity**

Airport-related activities

I.3. Contract award on behalf of other contracting entities**Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting entity**

Marché relatif aux services de sûreté de l'aviation civile de l'aéroport de Charleroi Bruxelles-Sud.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

NUTS code BE3 Région wallonne

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement**II.1.5.**

Short description of the contract or purchase(s)

Le présent marché vise les services suivants:

1. Contrôle d'accès et inspection/filtrage des passagers et des bagages de cabine.
2. Inspection/filtrage des bagages de soute.
3. Contrôle d'accès et inspection/filtrage des personnes autres que les passagers.
4. Contrôle d'accès et inspection/filtrage des véhicules et des fournitures d'aéroport.
5. Surveillance générale du site aéroportuaire par télésurveillance et patrouille.

II.1.6. CPV code(s)

79710000 Security services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

II.1.8. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Estimated value excluding VAT

Range: between 75 000 000 and 90 000 000 EUR

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals:

Range: between 1 and 2

In the case of renewable contracts, estimated time-frame for subsequent calls for competition:

in months: 12 (from the award of the contract)

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 60 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Voir cahier spécial des charges.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: — une déclaration sur l'honneur certifiant que l'entreprise candidate ne se trouve pas en état de faillite, liquidation, cessation d'activités, règlement judiciaire, procédure de réorganisation judiciaire,

— une copie certifiée conforme de l'autorisation délivrée par le service public fédéral intérieur sur pied de la loi du 10.4.1990 réglementant la sécurité privée et particulière ou une attestation des autorités administratives compétentes confirmant qu'un dossier de demande d'autorisation complet a été introduit,

— une attestation délivrée par l'autorité compétente confirmant que le soumissionnaire est en règle quant à ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale, jusque et y compris l'avant-dernier trimestre civil écoulé par rapport à la date limite de réception des demandes de participation, conformément aux dispositions de la loi belge ou celles du pays où les employés sont établis,

— une attestation récente dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales selon les dispositions légales du pays où il est établi. Pour un candidat ou soumissionnaire belge, cela concerne le respect des obligations fiscales (impôts directs et indirects) auprès du SPF Finances.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — les comptes annuels seront analysés et devront répondre aux exigences reprises ci-dessous (résultat courant, ratio de solvabilité, ratio de liquidité au sens large). Niveau minimal: les données financières analysées sont issues des comptes annuels des 3 dernières années déposés à la Banque Nationale de Belgique (3 années si la date de création de la société le permet). Ils sont analysés à partir de l'application web «www.Companyweb.be» qui récupère ces comptes et réalise une pré-analyse financière. Pour les entreprises qui ne déposent pas de comptes annuels en Belgique, les ratios mentionnés ci-dessous seront analysés à partir de l'application Dun & Badstreet.

Résultat courant: le résultat courant cumulé sur les 3 dernières années doit être positif.

Méthode de calcul: + produits d'exploitation (70/74) — charges d'exploitation (60/64) + produits financiers (75) — Charges financières (65).

Ratio de solvabilité: la moyenne des 3 années doit être supérieure ou égale à 10 %.

Méthode de calcul: capitaux propres (10/15) / total du passif.

Ratio de liquidité au sens large: la moyenne des 3 années doit être supérieure ou égale à 0,85 avec au moins une année supérieure ou égale à 1.

Méthode de calcul:

Numérateur: stocks et commandes en cours (3) + créances à un an au plus (40/41) + placements de trésorerie (50/53) + valeurs disponibles (54/58) + comptes de régularisation de l'actif (490/1).

Dénominateur: dettes à un an au plus (42/48) + comptes de régularisation du passif (492/3).

— une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché au cours des 3 derniers exercices.

Niveau minimal: pour être sélectionné, le CA moyen (du domaine d'activité faisant l'objet du marché) des 3 dernières années devra être supérieur à 10 000 000 EUR (10 millions d'euros). La moyenne des chiffres d'affaires étant calculée sur base des 3 dernières années (si la date de création de la société le permet): 2013, 2014, 2015.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions: En vue d'établir sa capacité technique à répondre au besoins du pouvoir adjudicateur, le candidat présente des références se rapportant à des

services d'inspection/filtrage des passagers et/ou d'inspection/filtrage des bagages de soute tels que visés au règlement européen R. 300/2008 et ses règlements d'exécution, qui portent sur un total de passagers traité supérieur à 10 000 000 passagers/an pour chacune des années 2013, 2014 et 2015.

S'il est fait état de filiales pour justifier la capacité technique du candidat, il y a lieu de produire un organigramme circonstancié du groupe précisant la place de la filiale au sein de celui-ci.

Le tableau présenté devra porter la mention manuscrite «Certifié sincère sur l'honneur.» ainsi que la signature de l'ayant-droit.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes

Reference to the relevant law, regulation or administrative provision: Actuellement, en Belgique, les prestataires de services de sûreté aéroportuaire doivent se conformer non seulement au règlement européen R. 300/2008 mais également à la loi du 10.4.1990 réglementant la sécurité privée et particulière et ses arrêtés royaux d'exécution. Au stade de la sélection qualitative, il est donc requis que tout candidat dépose une attestation des autorités administratives compétentes confirmant qu'un dossier de demande d'autorisation complet a été introduit. Au moment de l'exécution du marché, le candidat et son personnel devront être en ordre d'autorisation.

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures): no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of the criteria stated in the specifications or in the invitation to tender or to negotiate

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting entity

BSCA Security-2016-021-F05_0

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents

(except for a DPS)

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 30.1.2017 - 12:00
Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate
30.1.2017 - 12:00

IV.3.5. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French.

IV.3.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.7. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Le marché se réalise en 2 phases:

Phase 1: remise des dossiers de candidatures.

Phase 2: remise du cahier spécial des charges aux candidats retenus.

Le marché est attribué pour une période de 36 mois, renouvelable pour deux nouvelles périodes de 12 mois (36+12+12).

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de première instance de Charleroi, Palais de justice

Country: Belgium

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: — recours en annulation devant le Conseil d'État ou le juge judiciaire: 60 jours à compter de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le cas,

— recours en suspension devant le Conseil d'État, selon la procédure d'extrême urgence, ou devant le juge judiciaire, selon la procédure de référé: 15 jours à compter de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le cas,

— ce délai est réduit à 10 jours en cas de publication d'un avis de transparence ex ante volontaire.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

26.12.2016